

## **L'origine parisienne du juge HOUDIN et de quelques-uns de ses parents ou alliés à la Martinique**

*Hugues de Maismont- juillet 2020*

Plusieurs documents d'archives permettent d'établir précisément l'origine parisienne du juge HOUDIN.

Rappelons d'abord qui était **Claude-Honoré HOUDIN** (ca 1664-1739).

Il était originaire de Paris et ancien camarade de collège du Père Labat. Ce dernier raconte comment, peu après son arrivée à la Martinique, il retrouva son ancien condisciple :

*« (année 1694). ... J'appris à mon retour au couvent que M. Houdin, mon ancien camarade de collège, était venu pour me voir. Il y avait plus de quinze ans que je ne l'avais vu et je n'eusse jamais cru le trouver aux Isles ; je priai le P. Chavagnac de me conduire chez lui ; nous le trouvâmes à la raffinerie du Mouillage chez son beau-frère M. Dubois. Il était aux Isles depuis quelques années, où il avait suivi son frère aîné et une de ses sœurs, mariée à M. Dubois. Leur frère aîné, qui était Receveur des Domaines du Roi, venait de mourir et avait laissé de grands embarras dans ses comptes ; c'était pour les terminer que M. Houdin se trouvait au fort Saint Pierre ; car sa demeure ordinaire était au Fort Royal. Il était alors Procureur du Roi, depuis il a eu la charge de Juge Royal, Civil & Criminel de toute l'Isle ; son mérite personnel, son application à l'étude et à ses devoirs, son intégrité et son désintéressement lui ont acquis une très juste réputation. Il était veuf lorsque je le vis et n'avait eu que deux enfants, un fils qu'il faisait étudier et une fille qui a pris le voile et fait profession aux Ursulines de la Martinique. Il s'est depuis marié à une fille d'un très riche habitant, nommé le Boucher, dont la postérité s'est tellement multipliée qu'en 1704 ce bon homme voyait cinquante-cinq enfants provenus de son mariage ou de ses enfants ... <sup>1</sup> ».*

Personnage important de l'île, il fut nommé procureur du Roi en la juridiction ordinaire de la Martinique en 1692 <sup>2</sup>, puis juge civil et criminel de l'île en 1699 <sup>3</sup>, succédant au juge Bruneau, son beau-frère, et enfin conseiller honoraire au Conseil supérieur de la Martinique en octobre 1708 <sup>4</sup>, charge qu'il cumula avec celle de juge jusqu'en mars 1713, où il donna sa démission de sa fonction de juge mais en conservant sa position et son rang au Conseil supérieur <sup>5</sup>.

Dans une liste des conseillers au Conseil supérieur établie par l'intendant Vaucresson en octobre 1711, assortie de commentaires sur chacun d'eux, il décrit ainsi le conseiller Houdin : *« Houdin, âgé de 46 ans, né à Paris, fils d'un bourgeois, conseiller titulaire – son rang est du jour de sa réception de juge - ; conseiller honoraire - par commission de décembre 1708,*

<sup>1</sup> Nouveau Voyage aux Isles de l'Amérique du Père Labat. Paris, G. Cavelier, 1722. Tome I p. 85

<sup>2</sup> Provisions en date du 4 août 1692. ANOM, COL B 14 f° 387.

<sup>3</sup> Provisions en date du 23 décembre 1699. ANOM, COL B 21 f° 462.

<sup>4</sup> ANOM, COL B 31 f° 277.

<sup>5</sup> ANOM, COL B 35 f° 506.

## *Généalogie et Histoire de la Caraïbe*

enregistrée le 4 novembre 1709 -, *entendu et très appliqué, se piquant de bien faire son devoir, a de l'esprit et de la littérature, mais un peu passionné* »<sup>6</sup>

Sur la base de cette indication d'âge et de celle donnée par une enquête de notoriété concernant Louis-Antoine Giraud de Crésol faite en décembre 1730, où intervint « *Claude-Honoré Houdin, conseiller au conseil supérieur de l'île Martinique, natif de la ville de Paris et âgé de 66 ans* », on peut situer la naissance de Claude-Honoré Houdin à Paris vers 1664-1665. Ceci est cohérent avec l'âge du Père Labat, son camarade d'école, que ses biographes disent né à Paris le 5 septembre 1663.

Claude-Honoré Houdin demeurait ordinairement, en juin 1724, au bourg et paroisse S<sup>t</sup> Pierre de la Martinique<sup>7</sup>.

Il fut nommé à deux reprises subdélégué de l'intendant de la Martinique pour la juridiction du bourg S<sup>t</sup> Pierre : le 30 décembre 1728 par l'intendant d'Orgeville et le 9 avril 1738 par l'intendant La Croix<sup>8</sup>.

Il mourut relativement âgé pour l'époque le 17 août 1739<sup>9</sup>.

Marié à la Martinique – en secondes noces, si l'on en croit le Père Labat – avec Louise-Françoise LE BOUCHER, fille de François Le Boucher, capitaine de cavalerie et habitant en l'île Martinique, et de Marie de Rivery, il eut une nombreuse postérité, tant à la Martinique qu'à la Guadeloupe, assez bien connue et sur laquelle nous ne nous étendrons pas ici.

Un document permet de manière irréfutable de trouver l'origine parisienne précise de Claude-Honoré HOUDIN : le testament de sa sœur, Marie-Anne HOUDIN, annexé à son inventaire après décès fait le 6 août 1748 par M<sup>e</sup> Mathieu-Pierre Bailly, notaire au Châtelet de Paris<sup>10</sup>.

Dans ce testament, rédigé à Paris le 15 avril 1747, Marie-Anne Houdin permet, à travers ses legs, de retracer et comprendre les ramifications complexes de sa famille entre

1°) « *les enfants de mon frère de père et de mère monsieur Claude Honoré Houdin mort le dix-sept août mil sept cent trente-neuf, [...] qui sont à la Martinique où mon dit frère était établi* »

2°) « *madame Françoise Pesset, ma sœur de mère, veuve de monsieur Descasseaux ou ses enfants au cas qu'elle soit morte au temps de mon décès* » et

3°) « *Madame Angélique Houdin fille de monsieur Honoré Houdin, mon frère de père et femme de monsieur le commissaire Langlois* » et enfin

4°) sa légataire universelle, « *Madame Catherine de Bois (sic, pour Dubois), ma nièce, fille de feu ma sœur de père et de mère et femme de monsieur Claessent (sic, pour Claessen) et, en cas que Dieu dispose de madite nièce avant ma mort, je lui substitue ses enfants.* ».

---

<sup>6</sup> ANOM, Col C/8b/3.

<sup>7</sup> AN, MC/ET/LXXVII/187, 21 septembre 1724, donation, procuration annexée.

<sup>8</sup> AD de la Martinique, série B (Conseil souverain), B/5 p. 13 et B/6 f°174v°.

<sup>9</sup> AN, MC/ET/LXXVII/230, 6 août 1748, inventaire après décès de sa sœur Marie-Anne Houdin, testament annexé. Voir ci-après.

<sup>10</sup> AN, MC/ET/LXXVII/230, 6 août 1748.

## *Généalogie et Histoire de la Caraïbe*

Elle désigna comme exécuteur testamentaire « *Monsieur Claessent* (sic) *Directeur de la Compagnie des Indes* », mari de sa nièce et légataire universelle.

Sur la base de ces éléments, on peut restituer précisément la famille du camarade de collège du Père Labat.

### **Claude HOUDIN ( -1672).**

Marchand bourgeois de Paris. Marié deux fois :

1°) par contrat passé le 12 juillet 1640 devant M<sup>es</sup> Desnotz et Vautier, notaires au Châtelet de Paris <sup>11</sup> à **Perrette DOREMUS ( -ca 1653)** veuve en premières noces de Raulin Mansuel, maître armurier. Elle mourut vers août 1653 <sup>12</sup> et

2°) par contrat passé le 25 janvier 1654 devant M<sup>es</sup> de Bierne et Devaux, notaires au Châtelet de Paris <sup>13</sup> à **Catherine AURILLON**, fille d'Hélie Aurillon, tailleur et valet de chambre du Roi et de Marie Rousseau.

Il mourut le 25 avril 1672 à Paris rue S<sup>t</sup> Honoré paroisse S<sup>t</sup> Germain l'Auxerrois en une maison « *faisant l'un des coins de la rue des Bourdonnois* » <sup>14</sup>. Catherine Aurillon, sa veuve, se remaria par contrat passé le 28 août 1672 devant M<sup>es</sup> Le Vasseur et Mousnier, notaires au Châtelet de Paris <sup>15</sup> à **Pierre PESSET (ca 1649-1715)**, marchand bourgeois de Paris, puis habitant au quartier de la Trinité (Martinique), natif de Paris paroisse S<sup>t</sup> Germain l'Auxerrois – d'après son extrait mortuaire -, fils de Michel Pesset, marchand bourgeois de Paris et de Marie Baudin.

Elle mourut après le 10 novembre 1688 <sup>16</sup> et avant mars 1690 <sup>17</sup>. Pierre Pesset fut inhumé le 26 juillet 1715 dans la nouvelle église de la Trinité (Martinique) <sup>18</sup>.

---

<sup>11</sup> AN, MC/ET/CXII/36, 12 juillet 1640

<sup>12</sup> Inventaire après décès en date du 26 août 1653 par M<sup>e</sup> Renault Vautier, notaire au Châtelet de Paris

<sup>13</sup> AN, MC/ET/XLI/219, 25 janvier 1654

<sup>14</sup> Inventaire après décès du 24 mai 1672 par M<sup>e</sup> Bernard Mousnier., AN, MC/ET/CXII/141.

<sup>15</sup> AN, MC/ET/CXII/143, 28 août 1672

<sup>16</sup> « *damoiselle Catherine Aurillon femme et procuratrice de Pierre Pesset* » demeure en novembre 1688 à Paris rue du Cimetière paroisse S<sup>t</sup> Nicolas des Champs. AN, MC/ET/III/731, 10 novembre 1688, constitution de rente.

<sup>17</sup> Une sentence du Châtelet du 18 mars 1690 ordonna que « *les deniers procédant de la vente des meubles de la succession de ladite défunte Catherine Aurillon seraient baillés et délivrés à ladite Madeleine Jonnet créancière hypothécaire de ladite Catherine Aurillon* ». AN, MC/ET/LXXII/125, 18 août 1690, inventaire après décès de Madeleine Jonet veuve Aurillon, item 2 des papiers

<sup>18</sup> Extrait mortuaire tiré du registre de l'église et paroisse de la Trinité de l'île Martinique. « *Le 26<sup>e</sup> jour du mois de juillet de l'année 1715 J'ai enterré dans la Nouvelle Eglise le corps de feu Monsieur Pierre Pesset, âgé de soixante-six ans, né natif de la ville et archevêché de Paris, de la paroisse de S<sup>t</sup> Germain de l'Auxerrois, dans son vivant officier de la Monnoye et Bourgeois de ladite ville de Paris, et habitant de cette dite île Martinique et paroisse de la Trinité, enterré dans la nouvelle église* ». AN, MC/ET/III/731, 10 novembre 1688, constitution, extrait mortuaire légalisé et certifié joint à un contrat de constitution de rente sur les aides et gabelles.

# Généalogie et Histoire de la Caraïbe

## Les HOUDIN

Claude Houdin eut de son premier mariage avec Perrette DOREMUS un fils unique :

**1 Honoré HOUDIN (ca 1641- )**. Marchand bourgeois de Paris. Marié par contrat passé le 25 novembre 1668 devant M<sup>e</sup> Jacques Lebeuf et son confrère, notaires au Châtelet de Paris <sup>19</sup> à **Marie-Barbe DURAND**, fille de Jacques Durand, marchand bourgeois de Paris et de Barbe Jouvan. Il mourut après janvier 1698 et avant mars 1714. Sa veuve mourut après septembre 1729 et avant juin 1731 <sup>20</sup>.

Il est déclaré « *à présent majeur* » dans un accord intervenu avec son père à propos de son compte de tutelle en date du 1<sup>er</sup> octobre 1668. Il est dit dans ce même acte qu'Honoré Houdin n'avait en 1654 « *que treize ans ou environ* » <sup>21</sup>.

Dont une fille unique :

**1.1 Marie-Angélique HOUDIN (1681-1752)**. Née le 1<sup>er</sup> janvier 1681 et baptisée le même jour à Paris paroisse S<sup>t</sup> Eustache <sup>22</sup>. Mariée par contrat passé le 10 mai 1698 devant M<sup>e</sup> Jean Boutheville et son confrère, notaires au Châtelet de Paris <sup>23</sup> à **Joseph LANGLOIS (1666-1748)**, commissaire enquêteur et examinateur au Châtelet de Paris, baptisé le 2 mai 1666 à Paris paroisse S<sup>t</sup> Eustache <sup>24</sup>, fils de Joseph Langlois sieur de la Boire, officier de gobelet du Roi et de Christine Gosset. Il mourut le 18 juillet 1748 à Paris « *en une maison sise rue du Jour paroisse S<sup>t</sup> Eustache appartenant à M<sup>r</sup> Marie* » <sup>25</sup>. Elle mourut en sa maison rue du Jour paroisse S<sup>t</sup> Eustache et fut inhumée le 10 août 1752 à Paris en l'église S<sup>t</sup> Eustache <sup>26</sup>. Dont postérité.

De son second mariage avec Catherine AURILLON, Claude Houdin eut au moins trois enfants <sup>27</sup> :

**2 Claude-Honoré HOUDIN (ca 1664-1739)**. Juge royal civil et criminel, de police et navigation en l'île de la Martinique, puis conseiller honoraire au conseil supérieur de la Martinique. Natif de Paris. Marié à la Martinique à **Louise-Françoise LE BOUCHER**, fille

---

<sup>19</sup> AN, MC/ET/LXXXV/194, 25 novembre 1668

<sup>20</sup> AN, MC/ET/CI/287, 18 juin 1731, acte de notoriété

<sup>21</sup> AN, MC/ET/CXII/126, 1<sup>er</sup> octobre 1668, accord entre Claude et Honoré Houdin

<sup>22</sup> AN, MC/ET/LXXVII/230, 19 septembre 1748, extrait baptistaire certifié.

<sup>23</sup> AN, MC/ET/CXVIII/205, 10 mai 1698.

<sup>24</sup> AN, MC/ET/LXXVII/230, 19 septembre 1748, extrait baptistaire certifié.

<sup>25</sup> Inventaire après décès, 19 août 1748 par M<sup>e</sup> Mathieu-Pierre Bailly, AN, MC/ET/LXXVII/230.

<sup>26</sup> AN, MC/PL//5, 742, placard de décès.

<sup>27</sup> Et peut-être quatre si l'on retient le frère aîné cité par le Père Labat, qui aurait été receveur du Domaine et serait mort à la Martinique ca 1694, mais on en garde peu de traces. Cette imprécision est due au fait que, tant dans l'inventaire après décès de Claude Houdin que dans les actes de tutelle de ses enfants mineurs, leurs prénoms et leur nombre ne sont pas détaillés.

## *Généalogie et Histoire de la Caraïbe*

de François Le Boucher, capitaine de cavalerie et de Marie de Rivery. Lui mourut le 17 août 1739 (voir ci-dessus). Elle mourut après mai 1737<sup>28</sup>. Dont nombreuse postérité.

**3 Catherine HOUDIN (ca 1666-1736).** Mariée à **Roland DUBOIS**, directeur de la raffinerie du Mouillage à S<sup>t</sup> Pierre, puis capitaine d'une compagnie des marchands et conseiller au conseil supérieur de la Martinique, Il mourut le 26 mars 1708<sup>29</sup> et elle s'éteignit le 29 septembre 1736 et fut inhumée le lendemain « *dans l'aile de la chapelle de Sainte-Anne* » de l'église S<sup>t</sup> Barthélémy de La Rochelle (Charente-Maritime)<sup>30</sup>.

Roland DUBOIS était directeur de la raffinerie de S<sup>t</sup> Pierre (Martinique) en 1694<sup>31</sup>. Il est capitaine d'une compagnie des marchands de la Martinique en octobre 1697, où il est parrain de Roland Le Vassor de la Chardonnière au Marigot (Martinique). Il fut nommé conseiller au conseil supérieur de la Martinique en 1701<sup>32</sup>.

Si l'on se réfère

1°) à deux baptêmes qui eurent lieu en 1698, où « *Catherine Houdin femme de noble homme Roland Dubois marchand demeurant à la Martinique* » est marraine le 14 juillet 1698 paroisse S<sup>t</sup> Nicolas de Nantes d'un fils de Jean Dubois, marchand à la Fosse et de Françoise Le Masne et où « *Catherine Houdin épouse de Roland Dubois* » est marraine le 30 novembre 1698 à Chantenay (Loire-Atlantique) de Catherine Frédéric, fille d'Henry Frédéric, marchand et de Marie Dubois

2°) au fait qu'à l'époque, les parrain et marraine étaient d'une manière générale choisis en priorité parmi les parents proches

et 3°) aux relevés du Fonds Freslon aux Archives départementales de Loire-Atlantique,

il y a de fortes présomptions que le conseiller au conseil supérieur de la Martinique soit le Roland Dubois qui fut baptisé le 27 janvier 1659 paroisse S<sup>t</sup> Nicolas de Nantes (Loire-Atlantique), fils de Roland Dubois et de Jeanne Le Roy. Mais seule une recherche dans le notariat nantais, où doivent très probablement exister des actes concernant notre Roland Dubois, pourrait en apporter une preuve définitive.

---

<sup>28</sup> « *dame Louise-Françoise Le Boucher épouse de messire Claude Honoré Houdin, conseiller honoraire au conseil supérieur de la Martinique* » est marraine - absente, représentée – le 29 Mai 1737 paroisse S<sup>t</sup> Laurent du Lamentin (Martinique) de Louise-Rose-Augustine Houdin Dubochet, sa petite-fille. BNPM, 2<sup>E</sup> 14/1 f° 114.

<sup>29</sup> « *Le S. Dubois qui était Conseiller au Conseil Supérieur de la Martinique mourut le 26<sup>e</sup> mars dernier* ». ANOM, COL C8 A 16 f° 337, lettre de l'intendant Vaucresson en date à la Martinique du 1<sup>er</sup> juin 1708.

<sup>30</sup> « *Le trentième jour du mois de septembre mil sept cent trente six par moi prêtre et curé de la paroisse de Saint Barthelemy soussigné a été inhumée dans l'aile de la chapelle de Sainte-Anne de cette église le corps de dame Catherine Houdin âgée de soixante et dix ans, veuve de Monsieur M<sup>e</sup> .... Dubois, vivant conseiller au conseil supérieur des îles de La merique (sic), décédé (e) du jour précédent* ». AD de Charente-Maritime, GG 252, 30 septembre 1736.

<sup>31</sup> ANOM, COL C8 A 8 f° 105, lettre de l'intendant Vaucresson en date du 9 novembre 1694.

<sup>32</sup> ANOM, COL C<sup>8A</sup> 13 f° 147, lettre de l'intendant Robert datée du 14 juillet 1701.

## *Généalogie et Histoire de la Caraïbe*

Dont une fille unique du mariage de Roland Dubois et Catherine Houdin <sup>33</sup> :

**3.1 Catherine DUBOIS (ca 1691-1755).** Native de la paroisse du fort S<sup>t</sup> Pierre (Martinique) – d'après son acte mortuaire -. Mariée à **Nicolas CLAESSEN (1677-1761)**, directeur des vivres de la marine en l'île Martinique<sup>34</sup>, puis marchand à La Rochelle, maire de la ville de la Rochelle, député de la même ville au conseil de commerce et directeur de la Compagnie des Indes. Il était né le 31 octobre 1677 et avait été baptisé le 23 novembre suivant paroisse S<sup>t</sup> Sauveur de La Rochelle (Charente-Maritime) <sup>35</sup>, fils de Nicolas Claessen, marchand à La Rochelle et de Marie Mouchard. Elle mourut le 26 octobre 1755 et fut inhumée le lendemain dans l'église S<sup>t</sup> Barthélémy de La Rochelle (Charente-Maritime) <sup>36</sup>. Son mari mourut le 19 mars 1761 à Paris à l'hôtel de la Compagnie des Indes rue Neuve des Petits Champs <sup>37</sup>. Dont nombreuse postérité.

« *Nicolas Claassin (sic)* » assiste au mariage de Jacques Le Bourg et de Marie Girard le 27 mai 1720 au Prêcheur (Martinique) <sup>38</sup>. « *M. Nicolas Claessen, marchand de la Rochelle* » est en juillet 1720 « *présentement en cette ville (du Fort Royal)* » et est parrain le 2 juillet 1720 paroisse S<sup>t</sup> Louis du Fort-Royal (Martinique) de Marie-Catherine Baudran <sup>39</sup>.

**4 Marie-Anne HOUDIN <sup>40</sup> ( -1748).** Morte le 20 juillet 1748 à Paris rue des Prouvaires <sup>41</sup>. Sans alliance

---

<sup>33</sup> « ...la succession de dame Catherine Houdin veuve de Mr Roland Dubois, conseiller au conseil supérieur de la Martinique, demeurante à La Rochelle et damoiselle Catherine Dubois, sa fille et seule héritière, épouse du sieur Claessen, député au Conseil du Commerce pour la ville de La Rochelle ». AN, MC/ET/CXII/677, 11 février 1737, décharge

<sup>34</sup> Dans un certificat de notoriété délivré le 23 décembre 1743 et concernant Robert-Philippe de Lonvilliers « *Nicolas Claessen, député de La Rochelle au Conseil de Commerce* » précise être « *ci-devant directeur des vivres de la marine en l'île Martinique* ». AN, MC/ET/CX/358, 23 décembre 1743, certificat

<sup>35</sup> AD de Charente-Maritime, 2<sup>E</sup> 312/320, 23 novembre 1677.

<sup>36</sup> « *L'an de grâce mil sept cent cinquante cinq le vingt septième d'octobre a été inhumé dans l'église le corps de dame Catherine dubois épouse de m<sup>r</sup> Nicolas Claessen directeur de la Compagnie des Indes, native de la paroisse du fort S<sup>t</sup> Pierre île de la Martinique, morte le jour précédent âgée d'environ soixante-quatre ans* ». AD de Charente-Maritime, GG 277, 27 octobre 1755.

<sup>37</sup> AN, Y 11076, 19 mars 1761, scellés. Inventaire après décès en date du 20 avril 1761 par M<sup>e</sup> Alexandre Fortier et son confrère, AN, MC/ET/XXXI/170.

<sup>38</sup> ANOM, Colonies E 266 (dossier Le Bourg de Saint-Hilaire) vue 160, extrait de l'acte de mariage le Bourg – Girard.

<sup>39</sup> BNPM, 2E 10/1, acte n° 1560.

<sup>40</sup> Elle est nommée Marie-Anne Houdin de Villers dans son inventaire après décès.

<sup>41</sup> Inventaire après décès, 6 août 1748 par M<sup>es</sup> Fortier et Bailly, AN, MC/ET/LXXVII/230.

# *Généalogie et Histoire de la Caraïbe*

## Les PESSET

Catherine AURILLON veuve de Claude HOUDIN eut de son second mariage avec Pierre PESSET les 3 enfants suivants <sup>42</sup>:

### **1 Pierre PESSET (o ca 1673 + 1717).**

Habitant et capitaine de milice commandant du quartier de l'Artibonite (S<sup>t</sup> Domingue). Inhumé le 16 avril 1717 dans l'église de la Petite-Rivière de l'Artibonite (S<sup>t</sup> Domingue) <sup>43</sup>. Sans postérité <sup>44</sup>.

Il est dit « *âgé de douze à treize ans* » dans un avis de parents du 14 mars 1686 <sup>45</sup>.

### **2 Françoise-Catherine PESSET (o ca 1677).**

Mariée à **Louis GODART sieur DESCASSEAUX (ca 1666- )**, capitaine de milice à la Martinique (natif de la Trinité (Martinique) <sup>46</sup>, fils de Jean-Baptiste Godart sieur Duval, lieutenant dans l'île de la Martinique, et d'Antoinette-Elisabeth Le Vassor). Il mourut après novembre 1729 et avant avril 1747. Elle vivait encore en août 1748. Dont postérité.

Françoise Pesset est dite « *âgée de huit ans* » d'après l'avis de parents du 14 mars 1686.

« *Louis Godard sieur Descasseaux, capitaine de milice et habitant de cette dite île (Martinique), y demeurant sur son habitation et sucrerie à la rivière sallée quartier et paroisse de la Trinité et demoiselle Françoise-Catherine Pesset, son épouse, fille et héritière pour moitié en la succession de feu le sieur Pierre Pesset, marchand et habitant de cette dite île Martinique* » passent une procuration le 16 août 1716 dans leur maison au bourg de la Trinité devant M<sup>e</sup> Casalis, notaire royal à la Martinique <sup>47</sup>

### **3 Pierre PESSET (o ca 1679).**

Mort avant son père. Sans postérité.

« *Autre Pierre, âgé de six ans* » d'après l'avis de parents du 14 mars 1686.

Enfin, pour compléter ce rapide panorama, la famille Pesset, originaire de Paris, comptait également d'autres membres à la Martinique à la fin du 17<sup>e</sup> siècle, dont notamment :

---

<sup>42</sup> Leur filiation est fournie par un acte de notoriété du 18 mars 1716. AN, MC/ET/III/830.

<sup>43</sup> « *L'an mil sept cent dix-sept le seize avril a été enterré dans l'église le corps de Pierre Pesset natif de la Martinique, âgé de cinquante ans environ, ancien commandant de ce quartier* ». Source : ANOM, registres paroissiaux de la Petite-Rivière de l'Artibonite, 16 avril 1717.

<sup>44</sup> « *Pierre Pesset, habitant de l'île de S<sup>t</sup> Domingue, fils dudit défunt Pierre Pesset, habitant de l'île de la Martinique est aussi décédé dans le mois de juillet (sic) de l'année dernière mil sept cent dix-sept et n'a laissé que la dame Françoise Catherine Pesset femme dudit sieur Louis Godard sieur Descasseaux, capitaine de milice et habitant de l'île de la Martinique, sa sœur, pour sa seule et unique héritière* ». AN, MC/ET/III/830, 18 mars 1716, acte de notoriété, avenant en fin d'acte daté du 27 novembre 1718

<sup>45</sup> AN, MC/ET/XIII/106, 16 mars 1686, avis du lieutenant civil du Châtelet joint

<sup>46</sup> « *Est comparu Louis Godard sieur Descasseaux, capitaine de la compagnie de milice de la Trinité et habitant au dit lieu, natif de cette île paroisse dudit lieu de la Trinité, âgé de cinquante-deux ans* ». ANOM, Colonies C 8a 25 f°377, information faite par Elie Pain contre Jean Dubuc de Letang en septembre 1718

<sup>47</sup> AN, MC/ET/III/731, 10 novembre 1688, constitution, procuration annexée.

## *Généalogie et Histoire de la Caraïbe*

### **Michel PESSET (mort vers 1700).**

Capitaine d'une compagnie d'infanterie de milice à la Martinique. Fils de Michel Pesset, marchand bourgeois de Paris et de Marie Baudin. Marié par contrat en date du 13 février 1672 devant Jean Vetil, notaire royal à la Martinique<sup>48</sup> à **Antoinette-Elisabeth LE VASSOR (née vers 1636)** veuve en premières noces de Jean-Baptiste Godart sieur Duval et fille de Sébastien Le Vassor, bourgeois de Paris et de Marie Chardon. Il mourut en France entre le 23 décembre 1699 et le 25 janvier 1700<sup>49</sup>. Sa veuve vivait encore en mai 1706<sup>50</sup> et mourut avant février 1716<sup>51</sup>.

Michel Pesset était le frère de Pierre Pesset époux de Catherine Aurillon.

« *Michel Pesset, capitaine d'une compagnie d'infanterie de milice en l'île de la Martinique, y demeurant ordinairement* » est à Paris en décembre 1686 où il loge rue de la Cossonnerie paroisse S<sup>t</sup> Eustache<sup>52</sup>.

« *Michel Pesset, capitaine d'une compagnie d'infanterie de milice en l'île de la Martinique, y demeurant ordinairement* » est à Paris en décembre 1699 où il loge rue de la Cossonnerie paroisse S<sup>t</sup> Eustache<sup>53</sup>.

« *Elisabeth Le Vassor* » est dite âgée de 24 ans ou environ dans un avis de parents daté du 20 mars 1660<sup>54</sup>. Elle était sœur de François Le Vassor, conseiller au conseil supérieur de la Martinique, de Nicolas Le Vassor sieur de la Chardonnière et de Samuel-François Le Vassor sieur de la Touche.

Contrairement à ce qui est souvent écrit et qui résulte de confusions, Michel Pesset n'était pas veuf quand il épousa Antoinette-Elisabeth le Vassor. Il s'agissait pour lui de son premier mariage. Ils n'eurent ensemble qu'un seul fils, nommé également Michel Pesset, mort jeune entre décembre 1686, où il était pensionnaire à Paris<sup>55</sup> et décembre 1699<sup>56</sup>. Michel Pesset

---

<sup>48</sup> AN, MC/ET/III/803, 18 janvier 1707, constitution de rente. Les précisions concernant le contrat de mariage se trouvent sur la quittance du Garde du Trésor Royal

<sup>49</sup> Michel Pesset, alors à Paris, déclare le 23 décembre 1699 être « *malade et alité* ». Sa sœur indique, dans une quittance du 25 janvier 1700, que son frère Michel Pesset est « *à présent décédé* ». AN, MC/ET/III/784, 23 décembre 1699, compte, quittance en fin de contrat.

<sup>50</sup> « *demoiselle Antoinette Elisabeth Le Vassor veuve du sieur Michel Pesset, vivant capitaine de milice en cette dite île, donataire par son contrat de mariage dudit sieur Pesset et commune en biens avec lui* » demeure en mai 1706 au bourg S<sup>t</sup> Pierre de la Martinique, où elle passe une procuration devant M<sup>es</sup> Poisson et Lemoyne, notaires royaux à la Martinique. Elle déclare alors « *ne pouvoir plus signer à cause de ses incommodités et qu'il y a plus de quinze ans qu'elle n'a signé* » et prie « *Monsieur Dubois conseiller au conseil supérieur de cette dite île* » de bien vouloir signer pour elle. AN, MC/ET/III/802, 29 septembre 1706, procuration déposée.

<sup>51</sup> AN, MC/ET/III/830, 18 mars 1716, notoriété après les décès de Michel Pesset et de sa femme

<sup>52</sup> AN, MC/ET/III/721, 5 décembre 1686, quittance.

<sup>53</sup> AN, MC/ET/III/784, 23 décembre 1699, compte entre Michel Pesset et Madeleine Pesset veuve Baillon.

<sup>54</sup> AN, Y 3945 A, 20 mars 1660, avis Le Vassor.

<sup>55</sup> Son père, Michel Pesset, alors à Paris donne procuration à Mme veuve Baillon, sa sœur, pour « *payer des deniers qu'elle recevra les pensions et entretiens de Michel Pesset, son fils, à présent pensionnaire chez le sieur de durcet faubourg Saint Antoine rue de Charonne et mettre ledit Michel*

## *Généalogie et Histoire de la Caraïbe*

époux d'Antoinette-Elisabeth Le Vassor, mourut sans postérité. Ses héritiers furent ses frère, sœur et neveux, ainsi qu'il résulte d'un acte de notoriété en date du 18 mars 1716 <sup>57</sup>.

### **Les GODART**

Quant à Antoinette-Elisabeth LE VASSOR, elle était veuve en premières noces de Jean-Baptiste **GODART** sieur DUVAL lorsqu'elle épousa Michel Pesset. Elle laissa à son décès trois enfants et héritiers <sup>58</sup>, qui étaient :

- 1°) Louis Godart sieur Descasseaux, capitaine de milice dans l'île de la Martinique
- 2°) Jean-Baptiste Godart dit Duval et
- 3°) Hélène-Léonarde Godart veuve du sieur Marin de LA HOUSSAYE, héritiers chacun pour un tiers de leur mère.

Louis GODART sieur DESCASSEAUX, capitaine de milice à la Martinique commandant le quartier de la Trinité, épousa Françoise-Catherine PESSET, sœur utérine de Claude-Honoré Houdin (voir plus haut), qui lui survécut. Dont postérité à S<sup>t</sup> Domingue, à la Dominique et à la Martinique.

Jean-Baptiste GODART dit DUVAL, lieutenant de milice et habitant à la Martinique au quartier du Gros-Morne épousa, quant à lui, par contrat passé le 13 février 1696 devant M<sup>e</sup> Vivant <sup>59</sup>, notaire royal au Cul-de-sac de la Trinité à la Martinique <sup>60</sup>, Marie-Madeleine BAILLON, fille d'Antoine Baillon, marchand bourgeois de Paris et de Madeleine Pesset. Marie-Madeleine Baillon était la propre nièce de Michel et Pierre Pesset, fille de leur sœur. Les deux frères Godart Descasseaux et Godart Duval avaient ainsi épousé deux cousines germaines.

Précisons enfin qu'Antoinette-Elisabeth LE VASSOR épouse GODART DUVAL puis PESSET, née vers 1636, et dont le prénom est parfois seulement résumé à celui d'Elisabeth dans les actes, a donné lieu à une confusion.

---

*Pesset fils en telle autre pension que ladite procuratrice avisera.* ». AN, MC/ET/III/721, 5 décembre 1686, procuration.

<sup>56</sup> Où Mme veuve Baillon compte avec son frère Michel « *des sommes qu'elle a payées et déboursées pour lui tant pour les pensions de défunt Michel Pesset son fils lorsqu'il était en pension chez les sieurs Durcet, Ducatel et autres et en la maison de ladite veuve Baillon, même pour les entretiens dudit défunt Pesset fils que pour d'autres causes* ». AN, MC/ET/III/784, 23 décembre 1699, compte entre Michel Pesset et Madeleine Pesset veuve Baillon

<sup>57</sup> AN, MC/ET/III/830, 18 mars 1716, notoriété après les décès de Michel Pesset et de sa femme.

<sup>58</sup> AN, MC/ET/III/830, 18 mars 1716, notoriété.

<sup>59</sup> sic, pour Vivens.

<sup>60</sup> AN, MC/ET/III/830, 28 février 1716, inventaire, item 13 des titres et papiers.

## *Généalogie et Histoire de la Caraïbe*

Certains ont supposé qu'il existait une Antoinette LE VASSOR fille de François LE VASSOR, conseiller au conseil supérieur de la Martinique et mariée à LOUIS GODART DESCASSEAUX <sup>61</sup>.

Or, François **LE VASSOR**, conseiller au conseil supérieur de la Martinique, n'eut pas d'enfants de sa première épouse et n'en eut que trois de Jeanne LEQUOY, sa seconde épouse :

1°) un fils, prénommé également François, qui mourut prématurément en 1708 âgé de 25 ans

et deux filles :

2°) Charlotte-Angélique, mariée à Nicolas de la ROSA, futur gouverneur des galions d'Espagne et colonel d'infanterie espagnole, qui fut anobli par le Roi Philippe V d'Espagne en 1706 sous le nom de « conde de Vega Florida » - le Père Labat l'appelle le marquis de la Rosa - dont postérité en Espagne et

3°) Jeanne Le Vassor, mariée successivement à Antoine LE BOUCHER et à Pierre-Maurice SAULGER de SAINT-MAURICE, dont postérité des deux mariages.

Nous espérons avoir éclairé, avec cet article un peu touffu, les liens familiaux étroits existant entre plusieurs familles originaires de Paris et vivant à la Martinique à la fin du 17<sup>e</sup> siècle. En effet, la disparition des registres paroissiaux de S<sup>t</sup> Pierre (Martinique) avant 1763 et de ceux de Paris pour la plus grande partie rendent irremplaçables pour ces familles les actes du notariat parisien, qui constituent l'une des seules sources fiables de recoupement. Mais leur restitution et l'appareil de notes nécessaire rendent la lecture un peu indigeste.

[Lire un autre article](#)

[Page d'accueil](#) :

---

<sup>61</sup> Cette erreur figure notamment dans « Le Gaoulé : la révolte de la Martinique en 1717 » par Jacques Petitjean Roget. Société d'histoire de la Martinique, 1966. Inlassablement répétée depuis, elle reste une erreur, ce qui n'enlève rien à la qualité ni à l'intérêt de l'ouvrage.